

EPIDEMIE DE COVID-19

CONDITIONS DE COMPENSATION DES USAGERS DU CNI

1. Introduction

Depuis le samedi 14 mars 2020, conformément aux directives gouvernementales et ministérielles, le CNI est fermé au public. Cette fermeture va se poursuivre jusqu'à une date postérieure au 14 juin 2020, date de fin des activités au CNI.

En conséquence, vous n'avez pu bénéficier des infrastructures du CNI durant la période de fermeture indiquée ci-dessus.

Au vu des circonstances exceptionnelles (motif, durée), des mécanismes de compensation des activités n'ayant pu être réalisées sont mis en place.

Le présent document vous informe des compensations mises en œuvre pour l'ensemble des produits vendus par le CNI. Ces conditions ont été délibérées par le Comité Syndical en date du 12 mai 2020.

Aucune dérogation à la délibération ne pourra être accordée.

2. Conditions générales

Ces conditions de compensation seront appliquées à tout usager en faisant la demande **avant le 30 novembre 2020** et fournissant les pièces justificatives, le cas échéant. **Tout dossier incomplet ou arrivé après cette date ne sera pas traité.**

Les équipes du CNI se mobilisent pour traiter votre demande dans les meilleurs délais. Toutefois, au vu du nombre important de dossiers à traiter, le délai de traitement est estimé à 1 mois.

Pendant cette période, le CNI est fermé au public, aucun accueil physique ne sera possible. En cas de besoin, **pour remplir votre dossier**, vous pouvez contacter le CNI par :

- Mail à l'adresse : secretariat@centre-nautique.fr
- Courrier à l'adresse : 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX.
- Téléphone : 04 37 90 54 54 durant les permanences suivantes :
 - o Mercredi de 9h à 13h
 - o Jeudi de 9h à 13h

3. L'espace sportif (bassin sportif, bassin d'initiation et patageoire)

a. Les entrées individuelles

Les entrées individuelles étant valables uniquement le jour de l'achat, ce produit ne fait l'objet d'aucune compensation.

b. Les cartes 10 entrées

Les cartes 10 entrées sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des cartes 10 entrées sera prolongée de la durée de fermeture totale du CNI. Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2020.

Modalités : Les usagers, dès la réouverture du CNI (date non connue à ce jour), pourront se présenter à l'accueil du CNI, muni de leur carte d'accès.

c. Les abonnements 6 et 12 mois

Les abonnements sont valables 6 mois ou 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des abonnements sera prolongée de la durée de fermeture totale du CNI. Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2020.

Modalités : Les usagers, dès la réouverture du CNI (date non connue à ce jour), pourront se présenter à l'accueil du CNI, muni de leur carte d'accès.

4. L'espace bien-être (sauna, hammam, bassin à remous)

a. Les entrées individuelles

Les entrées individuelles étant valables uniquement le jour de l'achat, ce produit ne fait l'objet d'aucune compensation.

b. Les pass horaires (10, 20 ou 40 heures)

Les pass horaires sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des pass horaires sera prolongée de la durée de fermeture du CNI et de la durée de la saison estivale, le cas échéant.

Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2020.

Modalités : Les usagers, dès la réouverture du CNI (date non connue à ce jour), pourront se présenter à l'accueil du CNI, muni de leur carte d'accès.

5. Les activités à la séance (prénatale, aquabike, aquacircuit et aquafun)

Les cartes d'activité à la séance (1, 5, 10 ou 20 séances) sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des cartes d'activité à la séance sera prolongée de la durée de fermeture du CNI et de la durée de la saison estivale, le cas échéant.

Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2020.

Modalités : Les usagers, dès la réouverture du CNI (date non connue à ce jour), pourront se présenter à l'accueil du CNI, muni de leur carte d'accès.

6. Les activités à l'année (aquagym, gym sèche, bébés nageurs, premières bulles, open pass)

a. Les open pass

Les abonnements open pass sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des open pass sera prolongée de la durée de fermeture du CNI et de la durée de la saison estivale, le cas échéant.

Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2020.

Modalités : Les usagers, dès la réouverture du CNI (date non connue à ce jour), pourront se présenter à l'accueil du CNI, muni de leur carte d'accès.

b. Les abonnements aquagym

Les abonnements aquagym sont valables de leur date d'achat jusqu'au 14 juin 2020.

Les abonnements aquagym seront remboursés au prorata de la durée de fermeture (11 séances) selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
Aquagym	Abonnement annuel sept 2019 à juin 2020	1 cours/semaine	160,00 €	190,00 €	55,00 €	65,31 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	115,00 €	145,00 €	39,53 €	49,84 €
	Abonnement janv 2020 à juin 2020	1 cours/semaine	110,00 €	130,00 €	63,68 €	75,26 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	85,00 €	110,00 €	49,21 €	63,68 €

Modalités : Les usagers devront remplir le formulaire de demande de remboursement joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail (secretariat@centre-nautique.fr) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier

sera traité par les services du CNI et le remboursement interviendra sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).

c. Les abonnements gym sèche

Les abonnements gym sèche sont valables de leur date d'achat jusqu'au 14 juin 2020.

Les abonnements gym sèche seront remboursés au prorata de la durée de fermeture (11 séances) selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
Gym sèche	Abonnement annuel sept 2019 à juin 2020	1 cours/semaine	160,00 €	190,00 €	55,00 €	65,31 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	115,00 €	145,00 €	39,53 €	49,84 €
	Abonnement janv 2020 à juin 2020	1 cours/semaine	110,00 €	130,00 €	63,68 €	75,26 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	85,00 €	110,00 €	49,21 €	63,68 €

Modalités : Les usagers devront remplir le formulaire de demande de remboursement joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail (secretariat@centre-nautique.fr) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier sera traité par les services du CNI et le remboursement interviendra sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).

d. Les abonnements bébés nageurs

Les abonnements bébés nageurs sont valables de leur date d'achat jusqu'au 14 juin 2020.

Les abonnements bébés nageurs seront remboursés au prorata de la durée de fermeture (12 séances) selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
Bébés nageurs	Abonnement annuel sept 2019 à juin 2020	1er enfant	190,00 €	220,00 €	71,25 €	82,50 €
		2ème enfant	170,00 €	200,00 €	63,75 €	75,00 €
		3ème enfant et plus	150,00 €	180,00 €	56,25 €	67,50 €
	Abonnement janv 2020 à juin 2020	1er enfant	130,00 €	150,00 €	82,11 €	94,74 €
		2ème enfant	110,00 €	130,00 €	69,47 €	82,11 €
		3ème enfant et plus	90,00 €	110,00 €	56,84 €	69,47 €

Modalités : Les usagers devront remplir le formulaire de demande de remboursement joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail (secretariat@centre-nautique.fr) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier sera traité par les services du CNI et le remboursement interviendra sur le compte bancaire de l’usager (RIB à fournir).

e. Les abonnements premières bulles

Les abonnements premières bulles sont valables de leur date d’achat jusqu’au 14 juin 2020.

Les abonnements premières bulles seront remboursés au prorata de la durée de fermeture (11 séances) selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
Premières bulles	Abonnement annuel sept 2019 à juin 2020	1er enfant	190,00 €	220,00 €	65,31 €	75,63 €
		2ème enfant	170,00 €	200,00 €	58,44 €	68,75 €
		3ème enfant et plus	150,00 €	180,00 €	51,56 €	61,88 €
	Abonnement janv 2020 à juin 2020	1er enfant	130,00 €	150,00 €	75,26 €	86,84 €
		2ème enfant	110,00 €	130,00 €	63,68 €	75,26 €
		3ème enfant et plus	90,00 €	110,00 €	52,11 €	63,68 €

Modalités : Les usagers devront remplir le formulaire de demande de remboursement joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail (secretariat@centre-nautique.fr) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier

sera traité par les services du CNI et le remboursement interviendra sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).

7. Les stages (natation enfant/adulte, aquaphobie)

Les stages déjà réservés (et donc payés) seront compensés en totalité selon les montants indiqués dans le tableau suivant :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
Stages de natation enfant ou adulte	Petites vacances scolaires	5 séances	40,00 €	50,00 €	40,00 €	50,00 €

Modalités : Les usagers devront remplir le formulaire de demande de remboursement joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail (secretariat@centre-nautique.fr) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier sera traité par les services du CNI et le remboursement interviendra sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).